

ARRONDISSEMENT

DE BEZIERS

SEANCE DU 12 AVRIL 2023

Objet :

Maîtrise d'œuvre Travaux de
Rénovation Énergétique de la
Salle du Peuple

Présents : Mesdames et Messieurs Jean-François GUIBBERT, Géraldine ESCANDE, Bernard GUERRERE, Françoise CRASSOUS, Yann RAMIREZ, Marie-Jeanne MULLER, Claude VIDAL, Didier MONTIER, René COUSIN, Jean-Philippe GARCIA, Béatrice RIERA, Myriam AGUILA, Laure GIMENO, Julien RIBES.

Procurations : M. Thierry CELMA à M. Didier MONTIER, Mme CHOLLET Marie à M. Claude VIDAL, Mme Agnès TOMASO à Mme Marie-Jeanne MULLER, M. Olivier MONROS à M. Yann RAMIREZ, Mme Marie-Josée GOTH à Mme Françoise CRASSOUS, Mme Ludivine ALBERT à Mme Géraldine ESCANDE, Mme Mylène NAUDIN à Mme Béatrice RIERA, M. Julien PUJOL à M. Julien RIBES, Mme Solène PELLE à Mme Myriam AGUILA.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Jeanne MULLER.

Début de séance : 18h30

N° : D - 2023 -04 -12-13

Monsieur le Maire explique au conseil que suite au bilan thermique de la Salle du Peuple, il est envisagé de procéder à sa rénovation énergétique (travaux d'isolation + PAC) dont les travaux sont estimés à 150 000 € TTC.

Ces travaux ouvrent droit à des aides financières du Fonds Vert (Etat).

Il y aurait donc lieu de désigner un cabinet de maîtrise d'œuvre afin de réaliser le dossier de demande de subventions et le suivi des travaux.

Monsieur le Maire demande au Conseil de bien vouloir se prononcer.

Nombre de Membres

Afférents Au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	23

LE CONSEIL MUNICIPAL

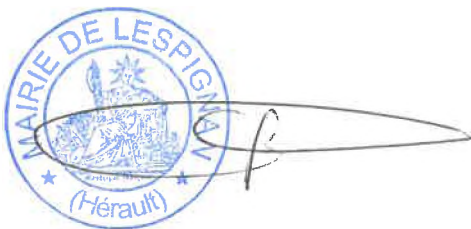
Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents + 9 procurations.

- Valide le principe de rénovation énergétique de la Salle du Peuple,
- Charge Monsieur le Maire de lancer la procédure de mise en concurrence pour la désignation du maître d'œuvre chargé du projet,
- Autorise Monsieur le Maire à demander des subventions auprès du Fonds Vert et de tout autre partenaires financiers pour aider la commune à supporter le coût de cette rénovation.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La Secrétaire,

Le Maire,



Marie-Jeanne MULLER



Jean-François GUIBBERT

Envoyé en préfecture le 18/04/2023
Reçu en préfecture le 18/04/2023
Publié le 20 AVR. 2023
ID : 034-213401359-20230412-D2023_04_12_013-DE

Après dépôt en Préfecture
De l'Hérault le 18 AVR. 2023
Et publication ou notification
Du 20 AVR. 2023
Le Maire :